



2022 - 235

Bras, le 03 juin 2022

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 03 juin 2022 par laquelle Madame BEGUE Yolande domiciliée au n°3 rue de la République, 83149 BRAS (Var) sollicite l'autorisation de stationner un véhicule le lundi 13 juin 2022 afin de pouvoir effectuer un déménagement,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public d'autoriser le stationnement d'un véhicule à l'occasion d'un déménagement rue de la République à BRAS (Var) pour le compte de Madame BEGUE Yolande,

ARRÊTE

Article 1 : Le lundi 13 juin 2022, un véhicule sera autorisé à stationner dans la rue République de 07h00 à 19h00.

Article 2 : Le stationnement dudit véhicule devra permettre la libre circulation de tous véhicules.

Article 3 : Madame BEGUE Yolande sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

Article 4 : La présente autorisation est délivrée pour le lundi 13 juin 2022.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- L'intéressé
- La Police Municipale

Le Maire,
Franck PERO



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité